

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/04/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230404-129522-DE-1-1

**Séance du mardi 4 avril 2023
D-2023/109**

Date de mise en ligne : 07/04/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 4 avril 2023, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 21h10 à 21h20, présidence de Madame Claudine BICHET
Suspensions de séance de 14h55 à 15h00 et de 19h50 à 20h05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard- G BLANC, et Madame Fannie LE BOULANGER sont partis de 16h05 à 17h55, Madame Brigitte BLOCH absente à partir de 17h50, Monsieur Fabien ROBERT absent à partir de 18h09, et Monsieur Radouane-Cyrille JABER absent à partir de 18h15

Excusés :

Madame Sylvie JUSTOME, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Programme d'animation et d'accompagnement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Bordeaux met les Jeux de Paris 2024 au cœur de son action, particulièrement en 2023 et 2024.

L'engagement de la Ville de Bordeaux se traduit par les actions suivantes :

- Centres de Préparation aux Jeux 2024 (CPJ)

Le skatepark des Chartrons, le stadium vélodrome, les salles d'escrime Guy Laupières et André Labatut, le stade de Hockey sur gazon Bel Air et la Villa Primrose ont été labélisés CPJ et ont donc le potentiel pour accueillir des stages d'entraînement d'athlètes préparant les olympiades. L'accueil de tels stages représente l'opportunité de mettre en valeur la qualité des infrastructures sportives bordelaises et de développer l'intérêt de la pratique sportive auprès de la population. La promotion des CPJ a été officiellement mise en œuvre le 21 février 2023, avec la parution d'un document et d'une vidéo promotionnelles des CPJ de Gironde (Pessac, Mérignac, Talence, Saint-Médard en Jalles, l'Université de Bordeaux, le CREPS, Lacanau et Libourne ayant également des équipements labélisés) qui permettront de démarcher les comités et fédérations sportives nationaux.

- Journée Olympique et paralympique du 23 juin

Depuis 2021, la Ville de Bordeaux s'associe au CDOS Gironde et au CROS Nouvelle Aquitaine afin d'organiser une journée de sensibilisation aux valeurs olympiques et d'initiation sportive ouverte à toutes et tous, gratuitement. Ce village sportif est également ouvert aux écoles et accueils de loisirs. Ce partenariat sera réitéré en 2023.

- Accompagnement des athlètes de haut niveau bordelais, la Team Bordeaux

Pour les athlètes, la préparation aux jeux olympiques ou paralympiques représente un investissement physique, mental, humain et financier important, particulièrement pour de nombreuses disciplines peu médiatisées. Afin d'aider les athlètes bordelaises et bordelais ayant le potentiel pour être sélectionné.e en équipe de France olympique et paralympique 2024, la Ville de Bordeaux a créé le dispositif « Team Bordeaux », à travers lequel des entreprises mécènes apportent une contribution financière à la ville de Bordeaux. Les fonds ainsi reçus abondent une enveloppe de subventions que la ville destine au soutien des clubs bordelais au sein desquels sont licenciés des athlètes étant sélectionnables pour les Jeux de 2024. Ce dispositif lancé pour la saison sportive 2022/2023, a permis d'accompagner 21 athlètes licenciés dans 7 clubs bordelais, pour un montant de 192 000 €, dont 140 000 € de mécénat. Il est prévu de réitérer ce dispositif pour la saison sportive 2023/2024.

- Accueil du relais de la Flamme

Afin de faire vivre l'événement des Jeux 2024 au plus près de la population, la ville de Bordeaux s'est portée candidate, aux côtés de Bordeaux Métropole, et des villes de Libourne et Saint-Emilion pour accueillir sur son territoire une étape du relais de la Flamme. Cet événement se déroulera donc le 23 mai 2024. La ville de Bordeaux accueillera une partie du parcours de la flamme, parcours qui se terminera au sein d'un site de célébration localisé places des Quinconces, qui accueillera le chaudron olympique et de nombreuses animations. La participation de la Ville de Bordeaux se traduira par une participation financière auprès du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 de 30 000 € (15 000 € seront à verser en 2023 et le solde en 2024), ainsi que par la prise en charge de l'aménagement logistique de la zone de célébration places des Quinconces.

- Mise à disposition d'infrastructures d'entraînement

Le stade Matmut Atlantique accueillera plusieurs matchs féminins et masculins du tournoi de

football olympique. A cette occasion, la Ville de Bordeaux mettra à disposition plusieurs infrastructures nécessaires pour la préparation avant match des équipes nationales participantes au tournoi. Ainsi, les infrastructures des stades Chaban Delmas, Stéhelin et Sainte-Germaine seront mis à disposition pendant la période d'accueil de matchs au stade Matmut (7 matchs, du 24 juillet au 2 août), ainsi que la période préparatoire amont. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux, étant précisé que tous les frais consécutifs à l'aménagement et la sécurisation nécessaires des infrastructures sont à la charge de Bordeaux Métropole, chef de file de l'accueil de la compétition sur le territoire.

- Programme d'animations

Un programme d'animations autour des Jeux Olympiques et Paralympiques, destinées au public, aux écoles et accueils de loisirs bordelais sera proposé entre novembre 2023 et juillet 2024, en amont et pendant les Jeux.

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- Valider le programme d'accompagnement des JOP 2024 tel que précédemment présenté ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 avril 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD